

Qu'est-ce que le lexique ?

Le lexique regroupe tous les mots d'une même langue ou d'un domaine. Ces mots sont regroupés dans un ouvrage avec pour chaque mot une définition ou une traduction.

Exemple :

- *Le dictionnaire regroupe tous les mots de la langue française. Le dictionnaire est donc un lexique.*

Existe-t-il d'autres lexiques ?

Il existe des lexiques spécifiques :

- *Des lexiques spécialisés qui ne concernent qu'un sujet précis : une science, un métier ou un art.*
- *Des lexiques bilingues qui traduisent des mots de deux langues différentes.*
- *Des lexiques en fin d'ouvrage qui regroupent le vocabulaire utilisé dans celui-ci ou permet de retrouver la page où se trouve le mot que l'on recherche.*

Exemples :

- *Le répertoire des médicaments regroupe tous les médicaments avec leur composition et leur utilisation c'est donc un lexique spécialisé.*
- *Le dictionnaire Anglais-Français traduit tous les mots en anglais et en français*
- *Le glossaire ou l'index : liste des mots et notions techniques étudiés dans un livre ainsi que les pages où ils ont été cités.*